CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES

Epreuve d'admission 2ème épreuve orale : mise en situation professionnelle

SUJET N°38

Durée : 45 minutes (exposé n'excédant pas 15 minutes suivi de 30 minutes d'entretien)

Thème: Les sanctions à l'école

Dossier:

Texte 1 : Extraits de la circulaire N° 91-124 du 6 juin 1991. Directives générales pour l'établissement du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires. Texte publié au BOEN N° 23 du 13 juin 1991.

Texte 2 : Associer les élèves à l'élaboration des règles. Jean François Vincent. Revue Animation & Education n°198, 1999.

Texte 3 : Deuxième palier pour la maîtrise du socle commun : compétences attendues à la fin du CM2 – Arrêté du 9 juin 2008 JO du 17 juin 2006 BOEN HS N° 3 du 19 juin 2008 (extrait).

Questions posées au candidat :

Lors de votre prise de fonction, vous êtes amené à vous interroger sur les règles de vie de la classe et leur articulation avec le règlement de l'école.

- Quels liens selon vous entre le règlement type départemental des écoles et le socle commun ?
- Pourquoi et comment instaurer des règles de vie dans une classe ?
- Quelles sont les sanctions applicables à l'école primaire ?